



Appel à la mobilisation 28 juin 2018

EHPAD : Le gouvernement doit aller plus loin

Nous nous sommes mobilisé.e.s massivement le 30 janvier et le 15 mars pour dénoncer la situation dramatique dans les EHPAD, les SSIAD et pour l'aide à domicile. Les citoyennes et citoyens, les familles étaient mobilisés avec nous. Grâce à ces deux mobilisations d'ampleurs, nous avons gagné la bataille des idées et personne ne peut plus nier la souffrance que contiennent ces établissements. Nous avons besoin d'un bien meilleur accompagnement et d'une prise en charge de qualité des personnes âgées en perte d'autonomie !

OÙ EN SOMMES AUJOURD'HUI ?

La ministre a présenté sa « feuille de route ». Nous constatons avec une grande déception des mesures insuffisantes pour répondre à une démarche de qualité de soins et de prises en charge dans les établissements et à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Pourtant, les différents rapports parlementaires, ou celui du CESE ont mis en évidence la situation dramatique. La France a accumulé un grand retard dans l'aide et la prise en charge des personnes âgées, tant

à domicile qu'en établissement tel prévu par la loi d'adaptation du vieillissement de 2006. Cette situation inacceptable induit une grande souffrance des salarié.e.s.

Pour la CGT la démarche de qualité passe par des moyens humains et matériels.

Cette démarche ne peut se faire qu'en déployant les dotations financières nécessaires pour la création de 200 000 emplois, avec des formations, des revalorisations salariales.

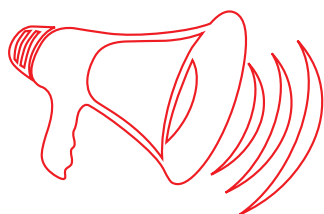
Le financement est possible.

La politique actuelle se fait au détriment du développement de la protection sociale et des Services publics, du développement de l'emploi, des salaires et des pensions.

La CGT fait des propositions pour financer la Sécurité Sociale et développer l'emploi. Il serait temps qu'elles soient soumises à la négociation !

Il est urgent d'améliorer les conditions de travail salarié.e.s des EHPAD pour leur santé et pour leur satisfaction de soigner dignement les personnes âgées en perte d'autonomie.

Il y a donc urgence à continuer et amplifier le processus de mobilisation.



LE 28 JUIN 2018, LA CGT SANTÉ ET ACTION SOCIALE APPELLE À MAINTENIR LA PRESSION :

- ➔ **Organisons une heure de débrayage dans tous les établissements pour personnes âgées avec le soutien des usagers et des familles,**
- ➔ **Salarié.e.s des EHPAD, des SSIAD et aides à domicile, rejoignons les manifestations organisées dans les territoires.**